

Canada  
Province de Québec  
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est  
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension-de-Notre-Seigneur, le 20 décembre 2021.

**PROCÈS-VERBAL** de la séance spéciale du conseil municipal de L'Ascension-de-Notre-Seigneur., tenue lundi le 20 décembre 2021 à treize heure (13h), à la salle du conseil du Centre communautaire, sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;  
M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2;  
M<sup>me</sup> Nellie Fleury, conseillère au district no 3;  
M. Sabin Westerberg, conseiller au district no 4;  
M. Keven Renaud, conseiller au district no 5;  
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette session :

M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

## **ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Mot de bienvenue;
- 2.0 Signification de l'avis de convocation;
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 4.0 Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) – Projet d'alimentation en eau potable, secteur Garnier et Rang 7 Est;
- 5.0 Période de questions des citoyens ;
- 6.0 Levée de la séance spéciale.

### **1. MOT DE BIENVENUE**

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance spéciale.

### **2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Tel que le stipule l'article 153 du Code Municipal, Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance spéciale a été signifié à tous les membres du conseil municipal.

### **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **R. 2021-378**

Après la lecture de l'ordre du jour faite par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Keven Renaud,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le directeur général et secrétaire-trésorier.

**Adoptée**

**4. PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU) – PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE, SECTEUR GARNIER ET RANG 7 EST**

**R. 2021-379**

ATTENDU que la Municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur a pris connaissance du Guide sur le programme PRIMEAU et doit respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle ;

POUR CE MOTIF :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la Municipalité s'engage à respecter toutes les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle.

Que la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus associés à son projet au programme PRIMEAU.

Que la Municipalité confirme qu'elle assume tous les coûts non admissibles et les dépassements de coûts associés à son projet au programme PRIMEAU.

Que le Conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme PRIMEAU.

**Adoptée**

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

**6. LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

**R. 2021-377**

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

De lever la présente séance spéciale à 13h15.

**Adoptée**

---

LOUIS OUELLET,  
Maire

---

NORMAND DESGAGNÉ,  
Directeur général et secrétaire-trésorier